

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2020 B 04006

Numéro SIREN : 809 007 834

Nom ou dénomination : INSTITUT FRANCOPHONE DE PSYCHOTHERAPIE EMOTIONNELLE
ET COGNITIVE FORMATIONS

Ce dépôt a été enregistré le 28/12/2023 sous le numéro de dépôt 28946

INSTITUT FRANCOPHONE DE PSYCHOTHERAPIE EMOTIONNELLE

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

Au capital de 4000 euros

Siège social : 12 PLACE SAINT HUBERT

59000 LILLE

R.C.S. LILLE METROPOLE : 809 007 834

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU : 06 octobre 2023

L'an deux mille vingt trois

Le six octobre

A onze heures,

Jean-Michel GURRET, Associé Unique de la société INSTITUT FRANCOPHONE DE PSYCHOTHERAPIE EMOTIONNELLE au capital de 4000 euros divisé en 100 parts, a établi ainsi qu'il suit le présent procès-verbal.

L'associé Unique examine les différents parts suivants :

- Le rapport du Président ;
- Le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée.

Le président déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition de l'Associé Unique au siège social à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Nomination d'un Commissaire aux comptes ;
- Pouvoir pour les formalités ;
- Questions diverses.

Le Président donne ensuite lecture de son rapport de gestion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes relatives à l'ordre du jour :



PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale décide de nommer, en qualité de Commissaire aux comptes, pour une durée de six (6) exercices prenant fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

- La société « **EXCOM FORTIN** », Société à responsabilité limitée au capital de 61.010 euros, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LILLE METROPOLE sous le numéro 805 057 312 et dont le siège social est situé à LILLE (59.000) 33 quai du Wault.

Son gérant Monsieur Tanguy FERAÏLLE a d'ores et déjà fait savoir qu'il acceptait la mission confiée à la SARL EXCOM FORTIN.

L'assemblée générale prend acte qu'en application des dispositions de l'article L. 823-1, I, alinéa 2 du Code de Commerce, la Société n'est pas tenue de procéder à la désignation d'un Commissaire aux comptes suppléant.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de confier au Commissaire aux comptes nommé ci-dessus une mission complémentaire de commissariat aux comptes concernant les exercices clos les 31 décembre 2020, 31 décembre 2021 et 31 décembre 2022.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

TROISIEME RESOLUTION


L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités nécessaires.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à onze heures et trente minutes.

Et de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique.

Monsieur Jean-Michel GURRET


IFPEC FORMATIONS
12 Place Saint Hubert 59000 Lille
09 71 00 58 99 - info@ifpec.org
N° SIRET : 809 007 834 00033

INSTITUT FRANCOPHONE DE PSYCHOTHERAPIE EMOTIONNELLE

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

Au capital de 4.000 euros

Siège social : 12 PLACE SAINT HUBERT
5900 LILLE

R.C.S. LILLE METROPOLE : 809 007 834

RAPPORT DU PRESIDENT A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 06 octobre 2023

Monsieur,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire afin de vous proposer la nomination d'un Commissaires aux comptes.

Compte tenu du dépassement par notre Société des seuils imposant aux organismes de formation privés de nommer un Commissaire aux comptes, nous vous proposons nommer, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, pour une durée de six (6) exercices prenant fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

- La société « **EXCOM FORTIN** », Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes auprès de la Cour d'Appel de DOUAI, Société à Responsabilité Limitée au capital de 61.010 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lille Métropole sous le numéro 805 057 312 et dont le siège social est situé à LILLE (59000) 33 quai du Wault, représentée par son Gérant, Monsieur Tanguy FERAILLE.

Nous vous précisons qu'en application des dispositions de l'article L. 823-1, I, alinéa 2 du Code de commerce, la Société ne sera pas tenue de procéder à la désignation d'un Commissaire aux comptes suppléant.

Nous vous proposons également de confier au Commissaire aux Comptes nommé ci-dessus une mission complémentaire de commissariat aux comptes concernant les exercices clos les 31 décembre 2020, 31 décembre 2021 et 31 décembre 2022, et ce afin de respecter les dispositions de l'article L. 820-3-1 du Code de commerce.

Nous espérons que ces propositions recevront votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions correspondantes.

Fait à LILLE

Le 06 octobre 2023

Le président

Jean-Michel GURRET

IFPEC FORMATIONS

12 Place Saint Hubert 59000 Lille

09 71 00 58 99 - info@ifpec.org

N° SIRET : 809 007 834 00033

